



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Avocats sans frontières Canada dénonce l'assassinat du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince et demande une enquête indépendante

Port-au-Prince, le 31 août 2020. Avocats sans frontières Canada (ASFC) est profondément choquée et attristée par l'assassinat, le vendredi 28 août, du Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Maître Monferrier Dorval.

« *Avocats sans frontières dénonce avec vigueur l'assassinat du bâtonnier Dorval. Bien que les circonstances de ce crime doivent encore être élucidées, il s'agit d'une attaque d'une extrême gravité perpétrée contre le plus haut représentant d'une institution clé pour la justice haïtienne. Nous appelons l'État haïtien à ouvrir sans délai une enquête pour élucider les circonstances de ce crime, identifier les responsables et les traduire en justice* », a affirmé maître Pascal Paradis, directeur général d'ASFC.

Partenaire d'ASFC dans le cadre d'une coopération entre le Barreau de Port-au-Prince, ASFC et l'École du Barreau du Québec visant à la formation continue des avocat.e.s et le renforcement des capacités de jeunes avocat.e.s en matière d'éthique et de déontologie, Me Dorval était une figure de proue de la communauté juridique haïtienne. « *Le Bâtonnier était une personne de conviction et engagée dans la défense de l'État de droit et de la justice en Haïti. Cet assassinat constitue aussi une attaque contre les valeurs qu'il a toujours défendues* », rappelle le chef de mission d'ASFC, Me Appolinaire Fotso.

Comme le soulignait Maître Dorval lui-même dans son discours inaugural, « *le premier élément de l'État de droit fondé sur les droits fondamentaux est le droit à la vie. Le Barreau ne saurait admettre que le droit à la vie soit ôté aux avocats, aux avocates et aux citoyens en général.* ». Les autorités haïtiennes doivent quant à elles protéger les avocats menacés dans l'exercice de leurs fonctions comme l'indiquent les *Principes de base relatifs au rôle du Barreau* de l'ONU.

Depuis plusieurs années, la population et les organisations de droits humains ne cessent de dénoncer des cas de violations graves de droits humains qui restent, jusque-là, impunis. Parce que l'impunité alimente l'insécurité, ASFC exhorte l'État haïtien à tout mettre en œuvre pour combattre l'impunité sous toutes ses formes et assurer la sécurité de la population, conformément à ses obligations nationales et internationales.

ASFC présente ses sincères condoléances aux proches, ami.e.s, confrères, consœurs et collègues de Me Dorval pour cette perte tragique, et invite les membres de la communauté juridique à lui rendre hommage en poursuivant son engagement en faveur du renforcement de l'État de droit en Haïti.

À propos

Avocats sans frontières Canada (ASFC) est active en Haïti depuis 2005 afin de renforcer l'accès à la justice des personnes en situation de vulnérabilité. Depuis 2017, l'organisation met en œuvre le programme Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti (AJULIH) d'une durée de cinq ans.

Contact :

En Haïti : Taïna NOSTER
Agente de plaidoyer et de communications
Téléphone : +509 3427-1339
taina.noster@asfcanda.ca

Au Canada : Martin LANOUILLE
Chargé des communications et relations publiques
Téléphone : +1 (581) 988-2607
martin.lanouille@asfcanda.ca